

DOCUMENT DE DISCUSSION SUR LE PROBLEME
DE L'INITIATIVE SCHWARZENBACH.

L'initiative Schwarzenbach (S.) n'est pas du tout une épée de Damoclès qui pèse sur le capitalisme suisse. L'expérience nous apprend que n'importe quel système de production capitaliste possède des capacités illimitées de restructuration lorsque les attaques qui lui sont adressées n'entraînent pas les potentiels politiques de ses catégories économiques.

L'initiative S. représente, très probablement, en termes assez concrets et urgents l'exigence du capitalisme suisse de résoudre une contradiction bien plus fondamentale.

Si d'une part le capitalisme suisse doit assimiler et stabiliser la main-d'oeuvre étrangère pour satisfaire dans des conditions de rendement maximum les exigences structurelles qui lui sont propres, d'autre part il doit absolument empêcher une homogénéisation de la main-d'oeuvre employée, c'est-à-dire un renouement de la composante nationale et de la composante étrangère, afin d'empêcher une éventuelle recomposition politique de la classe ouvrière.

L'actuelle composition organique du capital suisse (abondance relative du capital variable, c'à-d. prédominance en comparaison d'autres pays du coût du travail) constituerait en soi un "multiplicateur" révolutionnaire. Cependant, le capitalisme n'est pas justement faible ou en déclin quand les problèmes qu'il doit résoudre sont nombreux et graves, mais bien quand la classe ouvrière est forte. Maintenant (pour rester au niveau des luttes "syndicales") de 1958 à 1967 seulement 84.000 journées de travail ont été "gaspillées" en Suisse à cause de grèves ou de lock-outs, tandis qu'il y en a eues 25.000.000 en France, 33.000.000 en Angleterre, 106.000.000 en Italie et 276.000.000 aux USA.

En 1967, une année relativement calme, pour chaque 1000 habitants exerçant une activité lucrative, notre pays a perdu seulement 5 heures de travail, pendant qu'on a enregistré des pertes de 216 journées en France, de 109 journées en Angleterre, de 458 en Italie et de 577 aux USA (les chiffres ont été publiés par "le mois économique et financier", novembre 1969 - SBS).

L'exigence d'un niveau au moins européen de productivité et les efforts continuels pour faire dépendre le moins possible la réalisation des profits d'un prolétariat dont la disponibilité idéologique est en tout cas provisoire, portent toujours davantage le capitalisme suisse vers le projet d'une recomposition et d'une restructuration générale qui comportent une utilisation inférieure de force travail.

La conversion de force-travail en capital constant (machines) nécessite soit des investissements nets, donc de grandes disponibilités financières (réserves, crédits, ...) soit d'une avantageuse et rationnelle insertion "rythmique" dans le contexte des marchés internationaux.

Dans le contexte actuel, l'acceptation de l'initiative S., dans la mesure où elle impliquerait une réduction de force-travail, insérerait immédiatement le capitalisme suisse dans le processus de conversion capital variable-capital constant, en le mettant (mais avec des conditions sociales plus avantageuses) en synchronie avec le capitalisme d'autres pays, contraints à la solution technologique non par une indisponibilité économique-matérielle de la main-d'oeuvre, comme dans notre cas, mais par une indisponibilité politique-idéologique.

Le coûteux remplacement des "vieilles machines" par des appareils plus productifs créera quelque tension sur le marché des capitaux qui toutefois pourra très bien être évitée par une ultérieure pénétration de capital étranger.

D'ailleurs les industries suisses (presque toutes industries d'exportation), pour ne pas se laisser devancer par la concurrence dans un moment qui est pour elles particulièrement délicat, demanderont une protection à la concurrence même. Le capital américain en Suisse augmentera ainsi non seulement sa domination financière mais aussi sa domination technologique et politique.

En Suisse, l'immigration, en augmentant l'offre de main-d'oeuvre a déterminé soit le développement de l'appareil de production (dans le sens du "capital saving" c'est-à-dire de l'épargne des capitaux : investissement extensif) soit la structure de l'occupation (dans le sens d'une stabilisation du plus grand volume d'emploi et du passage au secteur tertiaire de la main-d'oeuvre nationale).

Si le marché du travail devait subitement perdre son élasticité (ce serait cela au fond l'effet S.), les combinaisons des facteurs de production devraient changer pour s'orienter cette fois-ci vers le "labour-saving" (épargne de travail, c'est-à-dire investissement intensif).

Les combinaisons ouvrier-machine sont déterminables mathématiquement selon le critère de l'économicité: pour une production donnée, il faut choisir la combinaison disponible la moins coûteuse. Une étude concrète devrait être faite en Suisse pour établir le niveau optimum des facteurs travail et capital requis par la production débitable sur le marché intérieur et extérieur: en d'autres nations l'importance de l'intervention ouvrière se trouve aussi dans l'action pour empêcher la réalisation de cet optimum capitaliste.

La rationalisation de l'économie suisse en cette occasion pourrait ensuite être accrue par un processus de centralisation et de concentration.

Les petites entreprises et les entreprises des secteurs peu productifs (textiles), ne pouvant autofinancer les investissements nécessaires à la conversion, devront fermer ou demander des prêts aux grandes entreprises nationales ou internationales, en s'intégrant horizontalement ou verticalement dans les processus productifs de celles-ci.

Le capitalisme suisse, débarrassé de ses "marginiaux" et de ses secteurs en déclin, se trouverait dans son ensemble allégé et mieux disposé sur le marché international. Il faut donc ne pas regarder à l'intérieur du capitaliste particulier qui, éventuellement, peut même être endommagé par ces processus de restructuration (voir le phénomène de la prolétarianisation), mais il faut considérer la classe prise globalement sans se laisser tromper par les effets négatifs qui sont compensés dans un simple processus de distorsion.

Le capitalisme suisse, dans l'état actuel de l'émiettement économique, de désordre monétaire, de "traditionalisme idéologique", acceptera-t-il de se laisser imposer ou au moins d'accélérer cette solution structurale? Les conséquences politiques de l'initiative contre la pénétration étrangère ne seront-elles pas telles qu'elles feront une brèche ensuite à cette paix sociale particulièrement importante au moment où on doit opérer les nouveaux investissements?

A un niveau très générique et général, voilà les questions les plus importantes que la bourgeoisie suisse se pose! Elles concernent la structure économique et politique.

Tandis que la bourgeoisie aborde ses problèmes structureaux, ses idéologues, les syndicats (pas toujours les derniers), nous font toujours pleurer sur les "néfastes aspects conjoncturels". Pour la Suisse, de graves problèmes conjoncturels ne se posent pas, le taux de croissance dû à la forte utilisation de force travail fait en sorte que l'inflation soit totalement absorbée par l'augmentation effective de la production (on parle aussi d'inflation nominale). D'ailleurs les effets conjoncturels d'une éventuelle acceptation de l'initiative S. s'épuiseront dans un bref délai. Les divers Kneschaureck avec leurs thérapies keynésiennes, préparées exprès pour la "courte période" sont toujours disponibles. Le moment pourrait être favorable pour promouvoir au niveau national une politique des revenus (voire contrôle des salaires) utile dans les nouvelles conditions d'accumulation capitaliste créées par la conversion.

|| Ceux qui en feront les frais, ce sera la classe ouvrière suisse et en particulier les travailleurs des régions économiques moins équipées.

Les capacités de consommation des "citoyens" seront manipulées pour arranger les mécanismes "automatiques" de l'équilibre capitaliste. La plus grande concentration des entreprises pousserait en effet le capitaliste isolé à une plus grande maîtrise des prix, donc à un contrôle plus serré sur les salaires réels.

L'éventail intersectoriel et interindustriel des salaires se rétrécirait et des phénomènes de déqualification et de désoccupation apparaîtraient de façon plus accentués.

La réduction de la population étrangère (producteurs et consommateurs) voulue par la loi S. rétrécirait la demande globale et, au moins pour quelque temps, provoquerait la stagnation de quelques industries ou de quelques secteurs. L'expansion des services serait alors bloquée: cela signifierait pour ce secteur une tendance à la réduction du niveau moyen des salaires réels, la disparition non substituée d'entreprises et la conséquente réduction du volume total d'emploi.

Des divers étranglements se créeraient même dans les secteurs plus avancés dépendants de quelque façon d'entreprises privées de main-d'oeuvre étrangère: la main-d'oeuvre qualifiée perdrait alors une partie de son actuelle valeur économique. La hausse des prix, provoquée surtout par une plus forte utilisation de capital constant, donc d'une hausse des intérêts sur le capital, dévaloriserait en général les salaires réels et ferait que dans le peu de secteurs qui restent et qui utilisent de fortes quantités de main-d'oeuvre étrangère, augmentent seulement de manière illusoire leurs rétributions. Enfin aussi chez nous, le problème des débouchés professionnels pour quelques catégories d'étudiants deviendrait soudainement difficile et en conséquence l'école pourrait constituer un impor-

Mais, il faut le répéter que l'éventuelle application de la loi S. ne serait pas la cause déterminant cette série de processus désormais inhérents au développement du capitalisme suisse ; elle n'en constituerait simplement que l'accélérateur. D'ailleurs l'exigence de la stabilisation de la main-d'oeuvre étrangère et de la rationalisation de tout le système productif a déjà été comprise par les secteurs les plus avancés.

La proposition de réforme du système de contrôle de l'immigration présentée récemment par l'OFIAMT (BIGA - Office Fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail) pourrait précisément constituer la réponse capitaliste à l'initiative S. Cette réforme prévoit la détermination d'une limite maximum de main-d'oeuvre étrangère utilisable par canton, en remplacement de la limitation imposée jusqu'à maintenant à chaque entreprise particulière. Elle vise une stabilisation de l'effectif de la main-d'oeuvre étrangère en Suisse déterminée et contrôlée directement par le marché capitaliste à la place des forces réactionnaires qui font plus ou moins abstraction des exigences du système productif.

Enlever le contingentement par entreprise signifie libéraliser le marché du travail, c'est-à-dire laisser aux lois du marché les fonctions de répartir entre les entreprises l'effectif des travailleurs que l'administration est disposé à laisser travailler sur le marché suisse. Le système précédent, en limitant l'utilisation de force travail des entreprises en expansion, en compromettrait la croissance et défavoriserait la concurrence avec les entreprises marginales ou moins rentables qui, artificieusement réussissaient à survivre.

Selon les propositions de l'OFIAMT, 180.000 travailleurs étrangers sous contrôle (sur 2.800.000 travailleurs employés) viendraient "libérés" et, pour une loi évidente du marché, seraient attirés par les entreprises qui ont les meilleures conditions de travail. Ici aussi le processus de rationalisation et de concentration semble évident.

Pour éviter les déséquilibres géographiques et les problèmes d'une excessive centralisation, on a pensé ensuite de fixer une limite cantonale au lieu que nationale à l'effectif total de la main-d'oeuvre étrangère acceptable.

La stabilisation de l'effectif prévoit en outre le remplacement de la main-d'oeuvre qui, chaque année, rentrera dans son pays. Le contingent, valué par l'OFIAMT à 40.000 personnes viendra à être partagé entre les cantons selon un critère qui devra favoriser les régions moins développées et celles qui se sont montrées moins "goulues" (c'est le terme de l'OFIAMT) en matière de main-d'oeuvre étrangère. 5.000 personnes seront réservées à la Confédération pour les travaux d'intérêt national.

La discipline syndicale, toujours selon l'OFIAMT, devrait empêcher qu'à la libéralisation sur le marché du travail de presque tout la main-d'oeuvre étrangère (qui, sous l'attente actuelle de 5 ans, pourrait théoriquement circuler de la même manière que la main-d'oeuvre suisse) corresponde une "explosion des salaires". Cette explosion serait de toute façon provisoire, car la nouvelle réglementation, en prévoyant la rationalisation des entreprises, provoquerait une restriction générale de l'emploi.

Maintenant, l'immigration suisse satisfait les exigences structurelles et elle devra être maintenue même après n'importe quelle rationalisation si on ne veut pas baisser les niveaux de production sur les différents marchés. Pour la Suisse, on ne pourrait pas, à vrai dire, parler d'une armée permanente de réserve. Pour incorporer les facteurs de production à bon marché, elle doit sans autre recourir à la réserve européenne; cependant, ses exigences n'étant non seulement conjoncturelles, mais principalement structurelles, elle ne rejette pas sur le marché du travail toute la main-d'oeuvre absorbée, au contraire (toutes les réformes vont dans ce sens), elle tend à stabiliser et à contrôler cette incorporation pour la rendre définitive.

Le schéma marxiste de l'armée de réserve peut éventuellement être appliqué à l'immigration allemande, qui obéit à des besoins plus immédiats et provisoires de son économie capitaliste: la force travail désoccupée dans les pays d'origine n'est empruntée que dans les moments de croissance. La plus grande partie des contrats d'emploi donnés par les entrepreneurs allemands sont de la durée d'une année. Les lois du marché jouent au maximum, de façon telle qu'on ne doit pas procéder à l'occasion des récessions qui font diminuer la demande de main-d'oeuvre à l'application de main-d'oeuvre restrictive. En Allemagne, une réglementation stabilisatrice analogue à la nôtre n'est donc pas nécessaire.

Pour réaliser cette stabilisation indispensable de la main-d'oeuvre étrangère, le capitalisme suisse a besoin de la médiation des syndicats qui acceptent fondamentalement la discrimination de nationalité.

La force économique (respectivement politique) des ouvriers étrangers qui arrivent en Suisse doit être contrôlée tout de suite (respectivement neutralisée) par ces organismes qui s'autoproposent comme école de paix sociale.

Toute la classe doit en effet être encagée dans un mécanisme qui proportionne les revendications salariales à la croissance capitaliste. Dans la prochaine période de conversion, le syndicat, en renonçant à revendiquer pour la classe ouvrière le revenu qui dérive de l'augmentation progressive de la productivité, permettra au capitalisme de payer ses nouvelles machines, c'est-à-dire de s'autofinancer, d'accumuler un montant accru de la plus-value et d'augmenter mathématiquement le taux d'exploitation.

Il est inutile de dire que, si les ouvriers suisses et étrangers seraient à même de développer leur attaque, ils se trouveraient en face d'un système particulièrement fragile qui, pour éviter la crise, devrait probablement recourir à la répression et aux institutions de l'Etat fort.

Cependant, il serait simpliste et expéditif de parler tout de suite de fascisation: entre autre, les conditions économiques sont telles qu'elles rendent problématique une croissance politique réactionnaire de la classe moyenne sur l'objectif de la réduction des ouvriers étrangers.

Sans prétendre des comportements politiques rationnels, il est absurde de nier l'intérêt évident du secteur des services au maintien d'un fort usage de forces travail productive étrangère.

Le revenu total du travail resterait plus ou moins constant, même si les différences de niveau des salaires entre une entreprise et l'autre, au moins au commencement de la "libéralisation" augmenteraient. En effet, contrairement à la loi S. qui ne met pas en discussion le contingentement par entreprise, les éventails des salaires recommenceraient à s'ouvrir, en mettant sur le marché du travail chaque entreprise en concurrence avec les autres.

Ainsi peut-on affirmer que la nouvelle réglementation satisfait une politique de la demande de main-d'oeuvre (poussée à la conversion capital variable--capital constant) avant celle d'une politique de l'offre de la main-d'oeuvre (limitation de l'effectif par canton). Elle contraint en effet les entrepreneurs à stabiliser et à rationaliser l'emploi, en laissant à eux la tâche de distribuer les différents contingentements cantonaux de main-d'oeuvre étrangère. Si l'OFIAMT n'avait pas prévu à la longue cette stabilisation de la demande de travailleurs et avait craint une explosion des salaires, non pas au niveau des entreprises particulières, mais au niveau national, il aurait proposé le remplacement de la réglementation actuelle avec une autre qui attribuerait des contingentements à chaque industrie en fonction de l'évolution prévue et souhaitée par les capacités productives.

Les premières réactions des associations patronales à l'initiative de l'OFIAMT montrent à ce propos un optimisme moins grand. Cependant, ici aussi, les considérations du capitaliste particulier l'emportent sur les considérations générales de l'économie: alertés par les situations internationales, ils savent que leurs positions ne sont pas définitives et que même une moindre augmentation des salaires répercutée sur les prix de vente amoindrirait leurs capacités de concurrence. Ils ne savent probablement pas prévoir les effets de cet éventuel premier pas vers la "parification légale" de la main-d'oeuvre étrangère.

Si à courte échéance la parification imposée par l'état accroîtra vraisemblablement les divisions à l'intérieur de la classe des ouvriers en provoquant des répréhensions et des réactions dans les catégories économiquement et idéologiquement plus arriérées du prolétariat suisse qui se croiera encore plus "concurrenté" par le prolétariat étranger, à longue échéance pourrait être une condition pour recomposer la classe et en favoriser la maturation politique.

En tout cas, toutes les solutions économiques du capitalisme comportent contre lui-même un risque d'éversion quand elles impliquent l'utilisation de la classe ouvrière: dans le cas de la Suisse, c'est la nécessité de stabiliser la main-d'oeuvre étrangère qui faiblit "potentiellement" le système, et non pas les réglementations inadéquates.

Plutôt, que doivent faire les mouvements révolutionnaires externes à la classe ouvrière à cette occasion? La lutte contre la discrimination sociale et politique des travailleurs étrangers peut effectivement être un moyen de défense des intérêts immédiats de la classe dans son ensemble (une main d'oeuvre étrangère plus puissante augmente la pression ouvrière sur le capital) et contribue au progrès de la conscience de classe. Mais si d'une part l'exigence de se différencier jusqu'au fond de la réponse capitaliste illuminée à S. est claire et donc de se prémunir contre les équivoques d'un front unique, d'autre part, nous devons nous rendre compte qu'il n'y a pas en Suisse une plateforme d'intervention au niveau de la classe ouvrière et qu'à l'intérieur même de la classe, un "avancement civique" de l'ouvrier étranger peut trouver une forte opposition s'il n'en dérive pas des perspectives d'avancement économique aussi pour les autres.

Au lieu de célébrer à priori l'unité de la classe, il faudra en trouver la base objective, en déterminer et en faire accepter les intérêts communs.

L'action pour les droits civiques peut avoir quelque valeur si elle est posée correctement et à temps opportun. Pour commencer, il ne faut pas trop insister sur l'analogie simpliste "immigrés suisses - noirs d'Amériques". Les différences dépassent le différent degré de politisation: il faut tenir compte de la tradition des noirs américains comme minorité raciale définitivement installée et ayant grandi politiquement et économiquement à l'intérieur du même système, de donc aussi du rôle économique différent, de la solidarité qui dérive de cette tradition, de l'existence de l'initiative politique directe des groupes noirs (le Black Power n'est pas un groupe d'étudiants blancs).

Or en Suisse, une action politique directement faite pas les ouvriers étrangers est impensable. sans compter que, s'il faut tirer sur le "noir" ou le mettre en prison afin de l'arrêter (parce qu'il revendique les droits civiques), cependant, pour arrêter "l'italien" ou l'espagnol", il suffit de le dédouaner.

Du reste, encore, si l'action pour les droits civiques n'a pas obtenu audience jusqu'à présent auprès de la classe ouvrière blanche américaine, on ne voit pas pourquoi, chez nous, les résultats en ce sens devraient être meilleurs.

Avant de commencer cette campagne à l'intérieur de la classe ouvrière, il faut:

- a) co-intéresser les ouvriers suisses pour les entraîner et
- b) s'assurer de la participation directe des groupes les plus avancés internes à la main d'oeuvre étrangère.

D'autre part, il faut voir encore avec quel degré de radicalisation cette action pour les droits civiques pourra être lancée. A la limite, demandera-t-on tous les droits immédiatement pour tous les ouvriers au moment de leur entrée en Suisse? Ou bien: demandera-t-on quelques droits seulement aux travailleurs qui satisfont à des conditions déterminées?

(1) ...et contribue au progrès de la conscience de classe
outre que l'élargissement de l'espace politique d'in-

Il est clair que la bourgeoisie, étant obligé de stabiliser un certain effectif de la main d'oeuvre étrangère, pourrait même être généreuse dans ses concessions, mais il est autant impensable qu'elle veuille se déculotter sans s'être prévenue à l'avance. En rétablissant au niveau politique la période de 5 années de "discrimination" qu'elle entend supprimer maintenant au niveau économique, la bourgeoisie pourrait toujours contrôler et empêcher l'entrée des ouvriers déjà politisés; elle pourrait, outre cela, recréer un espace d'intégration dans lequel le syndicat suisse cherchera d'habituer l'ouvrier étranger à ses traditions de paix, en lui insufflant peu à peu l'esprit de l'intérêt national. En tout cas, la bourgeoisie ne peut se permettre d'enlever toute discrimination: elle ne peut risquer de favoriser une recomposition politique de la classe qui s'oppose à elle.

Avec des formes de diffusion qu'on devra encore établir (réunions, meetings, cahiers, journaux, tracts...), il faudra travailler à des niveaux différents:

- 1) au niveau de l'opposition et des mouvements étudiants:
poser tout de suite le thème des droits civiques en vue d'un programme commun à moyen terme.
- 2) au niveau des mouvements révolutionnaires:
travailler ensemble pour individuer les objectifs et les secteurs propulseurs de la lutte, pour élaborer les premières formes d'intervention, pour établir une stratégie à longue échéance qui dépasse l'objectif commun avec l'opposition.
- 3) au niveau de la classe ouvrière suisse et étrangère:
intensifier le travail local de contact et d'agitation et éventuellement lancer des campagnes d'information au niveau national.
Dans le cas de l'initiative S., notre intervention devrait d'une part, démystifier la lutte anti-xénophobe du capitalisme, pour dénoncer en celui-ci la cause déterminante des discriminations et, d'autre part, soutenir l'intérêt de l'ouvrier suisse dans le rejet de l'initiative: possibilité de chômage, de déqualification, de perte salariale, etc... (Il ne faut pas oublier de dénoncer concrètement le rôle des syndicats).
- 4) au niveau des autres mouvements révolutionnaires européens:
(en particulier italiens): préparer une attaque internationale concertée contre le capitalisme. Le capitalisme, en disposant de "vases communicants", a toujours pu trouver dans une réponse internationale la force pour dépasser les attaques nationales. A présent, pour enlever au capitalisme la possibilité de ces effets compensatoires, il faudra, par ex., intervenir (mais ce ne sera pas pour demain!) avec une planification de la lutte pour le salaire. La lutte pour le salaire européen sera déterminante dans les développements successifs du système

Avant tout, elle enlèvera au capitalisme l'avantage de l'élasticité sur le marché du travail et elle empêchera aussi que les différences de rétribution aggravent les problèmes de la mobilité et brisent l'unité de la classe ouvrière en formant différentes hiérarchies (aristocratie ouvrière...)

Post-scriptum

Toute étude concernant l'économie nationale doit se situer sur un plan macroéconomique; donc, en quelques sortes, sur un plan de "généralisation". La structure de l'emploi d'une nation est déterminée par l'ensemble des agrégats de l'économie nationale et non pas par les industries pilotes dont les caractéristiques ne sont nullement représentatives.

Ce sont la structure et la conjoncture, l'emploi et le revenu de la nation toute entière et pas seulement quelques industries qui nous intéressent pour connaître le capitalisme suisse.

D'autre part, l'essor même des industries d'avant-garde (chimie, horlogerie...) ne dépend pas que d'une division internationale du travail, c-à-d. de leur position (en tout cas provisoire) sur les marchés internationaux, mais encore des rapports intersectoriels de l'économie suisse, donc de l'essor des autres industries et des autres secteurs.

Or il est parfaitement exact d'affirmer au niveau macroéconomique que la composition organique du capital suisse est très faible par rapport à d'autres pays industriels (USA, RFA...). Cela signifie que le coût du travail par rapport au coût du capital-machines est assez fort et que la productivité n'atteint que rarement les niveaux de la concurrence étrangère. Qu'est-ce qui détermine cet état de choses?

a) l'importance des secteurs tels que les services (37% de l'emploi total) et les bâtiments (13,6%) où une faible composition organique du capital est caractéristique à l'activité des secteurs mêmes. Évidemment les possibilités de rationalisation, dans le sens d'une réduction de la main d'oeuvre, sont à ce niveau-là très réduites...

b) la faible concentration des activités économiques. L'économie suisse se caractérise en effet par le grand nombre de petites et moyennes entreprises, cela même dans l'industrie "avancée" de l'horlogerie. Or il est évident que dans les industries de pointe, les nécessités de la technique appellent les concentrations horizontales, voire les productions de masse. D'autre part la productivité économique ne se mesure pas seulement par les capacités technologiques et la puissance des machines (productivité technique) mais aussi par les capacités d'écoulement et d'expansion. Il ne faut pas non plus oublier que la nécessité d'une spécialisation toujours plus poussée et d'une diversification de la production oblige même les industries déjà modernisées à s'insérer dans un processus de rationalisation permanente. Les dimensions des différents marchés suisses, le manque de ressources et de débouchés internes importants entravent et empêchent ce processus qui, même au niveau des industries d'avant-garde, vient de démarrer.

c) l'immigration et par conséquent une assez forte élasticité sur le marché du travail. La disponibilité de main d'oeuvre à des coûts sociaux très bas a indiscutablement retardé le processus de rationalisation, même si celle-ci a conduit dans de nombreux cas à la réalisation d'économies d'échelle.

Le phénomène de la basse productivité (ou moyenne à coup sûr) de l'économie suisse ne se ramène donc pas essentiellement à une différence interindustrielle (par ex. textiles-horlogerie). Dans l'important secteur des machines (33% des exportations, 43,5% de l'emploi industriel) le problème de la conversion et de la stabilisation de la main d'oeuvre étrangère se pose aussi d'une manière aiguë. Lors de la récente journée de la presse à Zurich, les représentants de l'industrie suisse des machines ont juste-

ment souligné la nécessité pour eux de s'opposer d'un marché du travail élastique. Certes ils envisagent comme inévitable un processus de rationalisation et d'automatisation, la mise à jour de l'éventail des produits et des programmes de fabrication, la collaboration et la fusion entre les entreprises. Mais cela n'empêche que les conditions économiques et techniques ne leur permettent pas de réduire (à n'importe quel niveau) l'effectif de force de travail sans entraîner une inutilisation de l'appareil de production, donc une baisse du revenu.

En ce qui concerne la Suisse il est bien clair qu'avant de pouvoir convertir (dans la mesure où cela sera économiquement et techniquement possible) le capital variable en capital constant, les restrictions apportées à l'emploi de la main d'oeuvre étrangère empêcheront d'utiliser pleinement les capacités de production existantes. C'est que l'on verrait s'accroître les phénomènes de déqualification, de chômage technologique, de réduction des revenus réels. De toute manière nous nous approchons, que Schwarzenbach le veuille ou non, d'une économie de plus en plus orientée sur la concentration financière, les recyclages d'usine, l'exportation d'industrie ou de travail (voir les cas récents de la Linoléum de Giubiasco et de la Georges Fischer de Schaffhouse) L'explication de toute situation économique propre au capitalisme industriel avancé par le simple processus mécanique de la baisse tendancielle du taux de profit se révèle toujours plus simpliste et insuffisante.

La présentation des effets, au niveau du marché financier, de la réduction de la main d'oeuvre étrangère et donc de la conversion (demande de capitaux pour les investissements nouveaux) est volontairement sommaire mais elle n'est pas simpliste pour ceux qui la comprennent. Ce qu'on veut démontrer c'est la croissance de tensions sur le marché des capitaux. Cela devrait entraîner, au delà de l'augmentation du taux d'intérêt, soit une modification de l'appareil de production (concentration, pénétration étrangère...), soit une modification des structures de financement (banque, épargne, autofinancement). Jusqu'ici, en Suisse, le capital financier était caractérisé par la domination d'un petit nombre de banques et de groupes financiers sur l'ensemble de l'économie nationale. L'interpénétration du capital financier et du capital industriel n'a jamais été tellement poussée.

En ce qui concerne l'économie générale le phénomène de l'autofinancement ne s'est pas encore généralisé, de manière que la plupart des petites et moyennes entreprises ont toujours dû recourir et devront prochainement recourir aux marchés des capitaux. L'épargne privée constitue chez nous la principale source de ces capitaux dont l'industrie a besoin. Or il faut voir qu'en 1964 déjà les besoins en investissements qui ne pouvaient pas être satisfaits par l'épargne du pays atteignaient les 2 milliards de francs.

Il est vrai que dans ce domaine il y a un tas de variables exogènes dont on ne peut prévoir l'influence. Toutefois il est assez facile prévoir pour l'état de déséquilibre que la brusque reconversion (=forte demande de capitaux) devrait entraîner: a) un processus d'investissement par les prix (épargne forcée sur la consommation); b) un processus d'investissement par les salaires (épargne forcée sur la production); c) un processus accéléré de pénétration de capitaux étrangers.